

# Infos de l'agrochimie suisse en lien avec la session parlementaire

Février 2020

## OUI à une agriculture suisse productive et durable

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-E), a ouvert la procédure de consultation sur son initiative parlementaire « 19.475 Réduire le risque de l'utilisation de pesticides ». Elle propose d'ancrer dans la législation une trajectoire de réduction contraignante avec des valeurs cibles pour les risques découlant de l'utilisation de pesticides. L'agro-industrie suisse se prononcera en détail sur cette initiative dans son mémoire de réponse à la consultation. Nous saluons la démarche qui soumet à discussion l'inscription dans la loi d'une trajectoire de réduction assortie de valeurs cibles. Elle permettra de mener un débat approfondi sur les risques mais aussi les avantages des pesticides, ainsi que sur les dangers potentiels liés au renoncement à ces produits, voire à leur interdiction. Nous ne soutenons les mesures destinées à réduire les risques que si elles visent des risques effectifs, si elles sont scientifiquement fondées et si elles continuent de soutenir une production agro-alimentaire suisse efficace, durable et compétitive.

A cette fin, les conditions suivantes devraient être remplies pour la mise en œuvre de l'iv. pa. 19.475 :

- **Garantie de la protection des cultures et de la production locale**

La priorité doit être accordée à la protection effective des cultures. Lors de l'évaluation de nouvelles mesures, leurs effets sur le rendement et la qualité de la récolte doivent être dûment estimés et pris en compte. La production locale de denrées alimentaires de haute valeur ne doit pas être compromise.

- **L'innovation doit pouvoir irriguer l'agriculture suisse**

Concrètement, l'agriculture doit pouvoir compter sur les meilleures techniques de sélection, de protection des végétaux, de gestion et de méthodes culturales disponibles. Demain comme hier, les agriculteurs suisses doivent pouvoir utiliser intégralement et en temps voulu les avancées novatrices incontestables que la Suisse fournit au niveau international. Il est donc essentiel de disposer d'un environnement réglementaire fiable, établi sur des bases scientifiques et offrant une sécurité de programmation.

- **Prise en compte de toutes les innovations susceptibles de réduire les risques des produits phytosanitaires**

L'agriculture doit pouvoir disposer de toutes les technologies qui lui permettent de produire en permanence de manière plus durable et plus respectueuse des ressources. L'agro-industrie et les agriculteurs suisses ont besoin de savoir que le débat et les prises de décision sur les projets se déroulent de manière factuelle, en se fondant sur des conclusions scientifiques.

## L'eau potable réclame une pleine transparence

Avant d'être mis sur le marché, les produits phytopharmaceutiques doivent faire l'objet d'une autorisation. Préalablement à celle-ci, les principes actifs des produits phytosanitaires et leurs produits de dégradation (métabolites) sont testés. Une distinction est faite entre les métabolites "pertinents" et les métabolites "non pertinents". Les "pertinents" peuvent être biologiquement actifs et avoir des effets négatifs pour l'homme et l'environnement. Une autorisation ne sera accordée que si l'introduction dans les eaux souterraines d'une substance active et de tous ses métabolites pertinents en concentrations supérieures à 0,1 µg/l peut être exclue. Pour les métabolites reconnus non pertinents, des concentrations allant jusqu'à 10 µg/l dans la nappe phréatique peuvent être considérées comme acceptables.

D'un point de vue toxicologique, les exigences légales actuelles pour les métabolites non pertinents sont suffisantes. L'industrie reconnaît néanmoins que le fait que des métabolites puissent être détectés dans l'eau potable joue un rôle majeur dans la perception du public. Pour de nombreuses personnes, des concentrations accrues de ces substances sont par principe inacceptables, même si elles ne présentent aucun risque pour la

santé. C'est un défi pour les autorités, qui doivent pouvoir fournir sans obstacle, de manière objective et transparente, des informations incontestables : grâce aux techniques d'analyse actuelles, il est possible de détecter les quantités même les plus infimes, qui ne présentent de danger pour personne. Comme toutes les entreprises, l'agro-industrie axée sur la recherche a aussi besoin de décisions fiables des autorités.

## Dossiers parlementaires

**18.308 – Initiative cantonale « Glyphosate et principe de précaution »**

**18.319 – Initiative cantonale « En finir avec l'utilisation du glyphosate en Suisse »**

(au Conseil des Etats le 5 mars 2020)

### **Recommandation : NON aux initiatives cantonales 18.308 et 18.319**

Plus de 800 études scientifiques, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), l'Institut fédéral allemand d'évaluation des risques (BfR), l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), ainsi que les autorités normatives nationales du monde entier présentent ce produit comme étant sans risque pour la santé humaine lorsqu'il est utilisé conformément aux prescriptions.

**19.3207 – Mo. « Enrayer rapidement et résolument la mortalité dramatique des abeilles et autres insectes »** (au Conseil des Etats, le 17 mars 2020)

**20.3010 – Mo. « Combattre la disparition des insectes »** (au Conseil national, le 19 mars 2020)

### **Recommandation : OUI aux motions 19.3207 et 20.3010**

Les causes du déclin des insectes, lequel ne s'observe pas seulement dans les zones agricoles, sont multiples. Les spécialistes pointent essentiellement la fragmentation et la destruction du paysage, la mauvaise qualité des habitats d'insectes et l'aggravation de la pollution lumineuse. Une analyse correcte de ces causes s'impose, ainsi que, sur cette base, des mesures ciblées dans tous les domaines.

## Une nouvelle plateforme d'informations sur le thème de la protection phytosanitaire

Les consommateurs attachent une grande importance à une alimentation saine et de qualité, issue de préférence de la production régionale. Grâce à une agriculture durable et moderne et à une industrie agricole innovante, nous bénéficions en Suisse de denrées alimentaires de grande qualité. Si les menaces actuelles visant l'utilisation des produits phytosanitaires devaient se concrétiser, la production régionale serait compromise. Car sans recours aux pesticides modernes, il serait impossible de maintenir l'approvisionnement de la population suisse en aliments sains et de qualité.

Les discussions sur la protection des plantes ne sont pas toujours fondées sur des faits. Le débat public est souvent axé unilatéralement sur les inconvénients des techniques et produits phytosanitaires. Pourtant, les réalités scientifiques parlent en faveur de l'utilisation des pesticides modernes. Le problème est que la classification scientifique ne s'établit souvent qu'entre experts. L'industrie souhaite changer cette situation en lançant la nouvelle plateforme [swiss-food.ch](http://swiss-food.ch), qui offre une source d'informations pour une discussion objective sur tous les aspects de la protection des végétaux et fournit un accès compréhensible à ce sujet complexe.

## Les pesticides, les produits phytosanitaires et les biocides ne sont pas trois synonymes

Les pesticides sont des substances ou des associations de substances contenant des composants chimiques ou biologiques destinés à repousser, détruire ou combattre les ravageurs, les maladies ou les mauvaises herbes, ainsi que des substances utilisées comme régulateurs de croissance des plantes. On les subdivise entre **produits phytosanitaires** (destinés à la protection des plantes, par exemple les fongicides pour lutter contre les champignons) et **biocides** (produits destinés à protéger les hommes et les animaux, par exemple les agents de nettoyage et de désinfection).

Le **groupe d'industrie Agrar** réunit des spécialistes du domaine de la protection des plantes travaillant pour les entreprises BASF, Bayer, Leu+Gygax, Omya, Stähler et Syngenta. Il œuvre pour des solutions innovantes et favorables à l'environnement dans le domaine de la protection phytosanitaire.